

CIACU

# [Projet Pédagogique]

ALSH 3-6 ans / ALSH 6-12 ans

## Table des matières

PREAMBULE.....	3
L'organisateur.....	3
Modalités de création du Projet pédagogique.....	5
Présentation des ALSH multisites.....	5
L'accueil périscolaire du mercredi :.....	5
L'accueil de Loisir :.....	5
Des intentions éducatives aux moyens pédagogiques.....	6
Favoriser l'épanouissement de l'individu.....	6
Favoriser le développement des liens sociaux, pour un vivre ensemble harmonieux .....	7
Contribuer à l'éducation au développement durable.....	8
Favoriser l'ouverture d'esprit et renforcer la cohésion sociale .....	8
Projet de Fonctionnement : .....	10
Présentation des lieux .....	10
ALSH 3-6 ans : .....	10
ALSH 6 – 12 ans.....	10
Journée Type : .....	11
Spécificité des mercredis.....	12
Règle de fonctionnement.....	12
Modalité Inscription ALSH : .....	12
Equipe pédagogique.....	12
Rôles et responsabilités de chacun .....	13
Directrice .....	13
Assistante sanitaire .....	13
Les missions des animateurs :.....	13
Projets Animations .....	14
Définition :.....	14
Ecriture des projets d'Animations.....	14
EVALUATION.....	15
Pourquoi évaluer ? .....	15
Qu'est-ce qu'on évalue ?.....	15
Qui évalue et comment ? .....	15
Bilans des animateurs .....	15
Retours des familles .....	15
Retours des enfants.....	16
Bilan de la direction.....	16

Grille d'auto-évaluation.....	16
Santé & Sécurité .....	16
Au sein de l'équipe .....	17
Activité.....	17
Projet .....	18
ANNEXES.....	19

## PREAMBULE

Comme tout acteur culturel et social, le point de départ de notre travail se situe dans les besoins identifiés des familles de notre secteur d'action <sup>1</sup>. Pour répondre à ses besoins, nous composons avec le cadre légal de lois, les moyens financiers et humains dont nous disposons ainsi que notre capacité à Innover.

Notre pratique est donc soumise au Code de l'Action Sociale et des Familles et placée sous l'autorité du Ministre de la Jeunesse et des Sports. L'élaboration de ce projet pédagogique s'inscrit dans le cadre législatif défini par le Décret n°2002-885 du 3 mai 2002 <sup>2</sup>, émanant de l'écriture de notre projet éducatif découlant lui-même du PEDT d'Aix en Provence.

Après plusieurs années implantées sur le secteur du Pont de Béraud, nous avons identifiés une forte demande <sup>3</sup> pour :

- Un mode de garde
- Un lieu d'accueil rassurant
- Des activités adaptées et de qualité
- Un moyen de sortir du quartier, de découvrir le monde, de vivre de nouvelles expériences
- Un lieu accessible qui permet de l'intergénérationnel
- Des activités et services accessibles pour les familles nombreuses.

C'est fort de ce constat que les différents ALSH sont nées à la rentrée scolaire 2021.

## L'organisateur

### Rappel historique

Les associations Hip Hop Soul Style & Street Arts, œuvrant dans le domaine des arts, de la culture, du sport et de l'insertion depuis 2001, ont mutualisé leurs compétences dans l'optique de porter une seule et même identité connue aujourd'hui sous le nom du Centre International des Arts et Cultures Urbaines (CIACU).

Cette entité hétéroclite est composée de personnes venant de tous horizons, aux compétences variées et complémentaires, issues de domaines artistiques, culturels, sociaux, numériques et sportifs différents mais toutes réunies par des valeurs et des objectifs communs.

Les arts urbains sont le noyau par lequel nous nous sommes originellement constitués. Conscients des représentations associées à ce mouvement, nous soutenons que les arts urbains ont la spécificité de conjuguer des disciplines artistiques, culturelles, sportives et sociales dans une approche empreinte des valeurs de fraternité, de respect et de dépassement de soi, qui fédèrent la majorité de ses praticiens.

Nous partageons également la ferme conviction qu'Art, Culture et Social sont intrinsèquement liés, qu'ils ne peuvent exister les uns sans les autres. C'est d'ailleurs de cette manière-là, alors que la misère de certains quartiers new-yorkais explosait, que le hip hop est né comme moyen d'émancipation et de cohésion sociale.

---

<sup>1</sup> Voir Projet Educatif CIACU

<sup>2</sup> Voir Annexe 1

<sup>3</sup> Ces besoins ont été constatés par nos acteurs sur le terrain lors de temps « informels » (rencontres fortuites, café, etc.) et ils nous ont été transmis par les différents organismes sociaux du territoire (Dunes, Adapt 13, etc.). Ils ont été l'objet de rapprochements entre les établissements scolaires et le CIACU, mais ils ont été également partagés lors de rencontres avec les associations du secteur (Association des habitants du quartier de la Pinette, Ludosphère, CAP, etc.). Ces besoins ont été synthétisés et mis sur papier. Nous avons complété cela avec des questionnaires dédiés aux habitants du Pont de Béraud. Voir la liste complète des besoins identifiés dans le P.E.

Qualifiés par l'UNESCO de « chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité », les arts urbains appartiennent non seulement au patrimoine historique de la ville mais aussi à celui de la nation française.

Depuis 2016, le CIACU est en gestion de l'équipement de proximité Alphonse Daudet. Il a mis en place un « Pôle Inter Actif » qui permet d'allier une accroche par des activités artistiques, sportives et urbaines avec un projet social adapté aux besoins de chaque famille adhérente de l'association.

C'est dans ce contexte précis, en collaboration avec nos partenaires et en adéquation avec les demandes des adhérents et des habitants du secteur du Pont de Béraud que nous avons co-écrit le projet éducatif dont émane le projet pédagogique.

<p><b>Bureau</b></p> <p>Président : Luc Deleuze</p> <p>Trésorier : Wahid Chebira</p> <p>Secrétaire :</p>
<p><b>Conseil d'Administration</b></p> <p>Administrateur : Nordine Enfer Conseiller Pôle Emploi</p> <p>Administrateur : M'Hamed Aikel Médiateur social</p> <p>Administrateur : Cassim Aboudou Educateur spécialisé</p>

<b>Directeur Administratif et financier</b>				
Nicolas Dumont				
<p><b>Responsable Enfance</b></p> <p>Coordinatrice</p> <p>Accompagnement à la scolarité</p> <p><b>Directrice ALSH</b></p> <p>Camille Lozzi</p>	<p><b>Responsable Insertion professionnelle</b></p> <p>Référent Centre de Formation</p> <p><b>Responsable de l'Insertion</b></p> <p>Jawed Kaddour</p>	<p><b>Référente Jeunesse</b></p> <p>Référente projet jeunes</p> <p><b>Nabila Ramdani</b></p>	<p><b>Responsable Studio Musique</b></p> <p>Cours langue &amp; guitare</p> <p><b>Référent Multimédia</b></p> <p>Hottle Mike</p>	<p><b>Responsable Communication</b></p> <p>Recherche partenariat</p> <p><b>Référent communication</b></p> <p>Treves Tristan</p>

<b><u>Equipe pédagogique ALSH</u></b>	
<p><b><u>Alsh 3- 6 ans</u></b></p> <p>Abdelaziz Dina, future institutrice en maternelle</p> <p>Chafai Yasmine, CAP petite enfance</p> <p>Haroun Dassine, étudiante en lettre classique, passionné de livre.</p> <p>Lamraoui Ilyes : Stagiaire BAFA (BAFA citoyen de la ville d'Aix en Provence)</p> <p>Guemmeri Dalila : chargé de la restauration et du ménage sur l'ALSH, détentrice d'une formation HCCP.</p>	<p><b><u>Alsh 6-12 ans</u></b></p> <p>Decanini Théo : BPJEPS APT/ référent de l'école élémentaire</p> <p>Bouazza Axel : professeur de hip hop et détenteur d'un BAFA</p> <p>Schollier Emilie : Etudiante en droit International, détentrice d'un BAFA</p> <p>Marchand Florian : Stagiaire BPJEPS APT</p> <p>Gozlhem Sabrina : chargé de la restauration et du ménage de l'ALSH, gestion du lien avec Terre de Cuisine, détentrice de deux formations HCCP.</p>

### *Agrément et Label posséder :*

- Agrément de la Jeunesse et de l'Éducation populaire : 13-07-JEP-102
- Agrément de la Santé, de la Jeunesse et des Sports : 2546 S/08
- Affilié à la Fédération de Danse
- Licence d'Entrepreneur de Spectacle
- Agrément ALSH :  
Accueil de loisirs n° 0130932CL000121  
Accueil périscolaire n° 0130932AP000121-E01
- Label Quartier d'été : vacances autrement
- Centre de Formation : 931318821

## Modalités d'élaboration du Projet pédagogique

L'écriture de ce projet pédagogique est de son origine jusqu'à sa finalité une démarche collective que l'organisateur synthétise dans ce document, réunissant les acteurs éducatifs principaux des enfants de l'ALSH, soit les parents, l'équipe pédagogique et l'organisateur.

Souvent oublié lors de rédactions de documents administratifs comme durant l'écriture d'un projet pédagogique comme celui-ci, les parents sont les premiers acteurs dans l'éducation de leur enfant. Prendre le temps d'échanger autour de valeurs communes et de leurs souhaits en matière de fonctionnement, permet d'établir un lien de confiance durable entre l'équipe pédagogique et les familles. Ainsi, chacun peut mieux appréhender les problématiques de l'autre et agrandir leur tolérance face à leurs exigences. En restant à l'écoute des familles et en les incluant dans le processus de création, nous sommes sûr d'être au plus près de leurs besoins et d'être les plus pertinents dans la manière d'y répondre.

Comme indiqué plus haut, notre volonté de créer un ALSH est parti des besoins exprimés par les habitants au travers d'un questionnaire, d'échanges lors de réunions, d'une boîte à suggestions en libre accès, de temps informel de discussion lors des sorties d'écoles ou autour d'un café .... Dans tous ces temps l'organisateur et les animateurs ont été associés.

Le large cadre du projet éducatif et les attentes des habitants clarifiées permettent à l'équipe d'animation de mieux orienter les actions pédagogiques qu'ils souhaitent mener sur le terrain. Une journée a été consacrée à l'écriture partagées du projet pédagogique permettant une plus grande qualité dans l'immersion de la rédaction du projet. Différentes méthodes ont été utilisées dont des débats ouverts sur les définitions des valeurs du projet éducatif ou des intentions éducatives, des jeux de rôle immersif pour l'application des objectifs opérationnels, etc.

## Présentation des ALSH multisites.

### *L'accueil périscolaire du mercredi :*

Cet accueil ouvre tous les mercredis des périodes scolaires (de septembre à juillet) et se trouve sur deux sites :

- L'accueil des 3-6 ans sur l'école Maternelle Alphonse Daudet
- L'accueil des 6-12 ans sur l'école Élémentaire Alphonse Daudet

### *L'accueil de Loisir :*

Cet accueil ouvre durant les périodes de vacances scolaires. Il est fermé une semaine pendant les vacances de Noël ainsi que durant le mois d'août.

L'accueil se déroule sur deux sites :

- L'accueil des 3-6 ans sur l'école Maternelle Alphonse Daudet
- L'accueil des 6-12 ans sur l'école Élémentaire Alphonse Daudet

## Des intentions éducatives aux moyens pédagogiques

Intention Educative	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyen
Favoriser l'épanouissement de l'individu	Respecter son rythme de vie	<p>Reconnaître son besoin de repos, de farniente et d'activités non organisées</p> <p>Proposer des temps de loisirs adaptés à leur âge et leur condition physique et mentale</p> <p>Proposer un cadre de vie de qualité en accueillant des enfants dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité</p>	<p>Mis en place d'un temps d'accueil qui permet à l'enfant de s'installer à son rythme.</p> <p>Mis en place de la tarification à l'heure avec des arrivées et départs échelonnés tout au long de la journée.</p> <p>Des animateurs disponibles et à l'écoute pour chaque enfant pour permettre un accueil individualisé.</p> <p>Sont proposés des siestes aux plus petits, des temps de relaxation et d'activités calme pour les grands.</p>
	Aiguiser leur curiosité	<p>Proposer des activités variées (sportives, intellectuelles, manuelles, artistiques)</p> <p>Développer l'imaginaire individuel et collectif</p> <p>Pratiquer des activités nouvelles, de découvertes et des sorties</p> <p>Accession à l'autonomie</p>	<p>Recruter des animateurs aux compétences variées et complémentaires.</p> <p>Proposition d'activité individuelle et collective sollicitant l'imagination.</p> <p>Lecture de conte, notamment durant les temps calmes et de siestes.</p> <p>Rentré dans l'imaginaire du jeune enfant pour inventer des jeux pour le groupe.</p> <p>Décor inspirant de l'ALSH.</p>
	Développer son sens de la responsabilité en étant acteur de ses vacances	<p>Choix d'activités, responsabilité de rangement du matériel emprunté, responsable de tâches ménagères définies en collectivité par le groupe d'enfants/jeunes, transmission de leur savoir aux animateurs et enfants, etc.</p> <p>Accompagner les enfants et les jeunes dans leurs projets</p>	<p>Mis en place d'un tableau des tâches pour les grands.</p> <p>Apprentissage de gestes simples de rangements en accompagnant les plus petits.</p>

		<p>Accompagner les jeunes et enfants dans la préparation d'activités en autonomie</p>	<p>Explication de jeux ou d'activités par les enfants pour le reste du groupe.</p> <p>Création d'activités par un groupe pour un autre groupe.</p>
<p>Favoriser le développement des liens sociaux, pour un vivre ensemble harmonieux</p>	<p>Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide</p>	<p>Établir les règles de vie ensemble</p> <p>Proposer des temps d'échanges, de partage et/ou de discussion</p> <p>Inciter la mixité fille/garçon et les passerelles entre tranches d'âges</p> <p>Favoriser la tolérance et la reconnaissance de la diversité</p> <p>Reconnaître et accepter les différences en étant attentif aux paroles de chacun</p> <p>Être attentif au principe d'équité et d'égalité au sein du groupe</p> <p>Développer son sentiment d'appartenance, connaître son identité</p> <p>S'accepter soi-même, accepter les autres</p>	<p>L'accessibilité pour tous les publics aux ALSH (fille, garçon, handicap, PAI...)</p> <p>Mis en place d'activité artistique permettant l'expression de soi.</p> <p>Mis en place de temps d'échange sur les différences selon les besoins des groupes.</p> <p>Des animateurs à l'écoute avec de bonne posture : des formations sont proposés tout au long de l'année à l'équipe pédagogique.</p>
	<p>Favoriser l'esprit critique</p>	<p>En découvrant le fonctionnement de la société par des jeux, des activités ou des projets (montage vidéo, création d'un journal)</p> <p>En permettant d'enrichir leur expérience de vie en acceptant le principe de résilience, en leur reconnaissant le droit d'avoir des activités sans attentes, sans pression de résultat.</p> <p>En enrichissant leurs connaissances théoriques et pratiques</p>	<p>Mis en place de projets et/ou de stages utilisant différents outils comme l'éloquence, le montage vidéo, etc, pour favoriser l'esprit critique.</p>



Contribuer à l'éducation au développement durable	Sensibiliser les enfants à la faune et la flore	<p>Proposer des activités liées au milieu naturel</p> <p>Favoriser la compréhension de la faune et de la flore environnantes en enrichissant les connaissances de l'enfant ou du jeune sur le sujet</p> <p>Multiplier les échanges avec la faune et la flore pour apprendre à vivre dans le respect du vivant</p>	<p>Mis en place de stage d'équitation durant les vacances</p> <p>Choix de thème pour les ALSH : « nature peinture » (pour le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année)</p> <p>Limite l'utilisation de consommable jetable.</p>
	Sensibiliser à l'écocitoyenneté et au développement durable	<p>Proposer des activités de redécouverte d'anciens savoir-faire et de nouvelles techniques</p> <p>Respecter les notions d'équilibre alimentaire lors des repas/goûters</p> <p>Respecter les règles d'hygiène de base individuelles et collectives</p> <p>Lutter contre le gaspillage de toute sorte : alimentaire, matériel, vestimentaire etc.</p> <p>Proposer des activités liées aux cinq sens</p> <p>Respecter la propreté des lieux à l'intérieur comme à l'extérieur de la structure mais aussi lors de sorties</p>	<p>Durant les temps d'accueils du matin et du soir, libre accès à une corbeille de fruit.</p> <p>Education des saveurs avec des ateliers de cuisine.</p> <p>Respect du protocole covid : mis en place des gestes barrières, gels hydro alcoolique proposé à l'entrée du centre et à la sortie du centre.</p> <p>Les 3- 6 ans, enlève leur chaussure dans l'enceinte de l'école maternelle et apporte leur chausson.</p>
Favoriser l'ouverture d'esprit et renforcer la cohésion sociale	Favoriser la démocratie participative	<p>Boite à Suggestions en libre accès</p> <p>Associer les enfants aux choix des activités, sorties et projets proposés</p> <p>Proposer des enquêtes de satisfaction</p> <p>Proposer aux enfants/jeunes des temps d'expression que ce soit sur les activités du centre ou tout autre sujet de conversation</p>	<p>Utilisation d'outils comme le bâton de parole.</p> <p>Bilan de fin de journée avec les enfants.</p>
	Favoriser les liens inter-générationnels	<p>Impliquer des bénévoles de tous âges (retraités, étudiants...) dans l'accompagnement à la scolarité et des sorties ponctuelles</p> <p>Renforcer les liens entre les jeunes et les enfants lors de sortie communes</p>	<p>Ne pas considérer ALSH comme un secteur fermé et a part du CIACU.</p> <p>Les enfants ont accès aux salles du Pole Interactifs et différents membres de l'équipe peuvent être</p>

		<p>Programmer des évènements rassemblant tous les âges</p> <p>Renforcer le réseau de solidarité au sein du quartier en impliquant jeunes, adultes et seniors pour lutter contre l'isolement et la précarité des individus</p>	<p>susceptible d'intervenir ponctuellement ou régulièrement sur des projets communs avec les animateurs.</p> <p>Proposé aux parents des temps de restitutions au sein des ALSH des activités que les enfants ont pratiquées.</p>
	<p>Favoriser l'ouverture d'esprit</p>	<p>Favoriser la construction de projets d'échanges culturels nationaux et internationaux</p> <p>Susciter de l'émerveillement et la découverte lors d'activités culturelles et artistiques</p> <p>Développer l'imagination de chacun, c'est augmenter la capacité des individus à penser que le monde peut être autrement</p>	<p>En faisant collaborer des intervenant et encadrant de tous horizons : pays d'origine différent, sportifs, travailleurs sociaux, artistes etc.</p> <p>En permettant la mixité sociale dans l'accessibilité à l'ALSH.</p>

## Projet de Fonctionnement

### Présentation des lieux

ALSH 3-6 ans :

LE CIACU a accès lors des mercredis et vacances à une partie du rez-de-chaussée de l'école Maternelle Alphonse Daudet – avenue de Beauregard 13100 Aix en Provence-.

Nous n'avons ni accès aux étages, ni aux salles de classe, ni à la partie réservée à la garderie de l'école.

Cependant, nous mutualisons du matériel et des espaces en commun avec la directrice de l'école.

Voici les salles du local que le CIACU peut occuper.

<b>Locaux maternelle :</b>	<b>Locaux restauration</b>
Salle d'accueil au rez de chaussée	La cuisine satellite
Salle d'atelier rez de chaussée passage au dortoir	Le réfectoire au rez de jardin
Le dortoir au rez de chaussée	
Les sanitaires au rez de chaussée	
La tisanerie + sanitaire adultes au rez de chaussée	
Local pour entretien au rez de jardin	
La cour de récréation au rez de chaussée	
Escalier du rez de chaussée au rez de jardin	

ALSH 6 – 12 ans

LE CIACU a accès lors des mercredis et vacances à une partie du rez-de-chaussée de l'école Elémentaire Alphonse Daudet – avenue de Beauregard 13100 Aix en Provence-.

Nous n'avons ni accès aux étages, ni aux salles de classe.

Voici les salles du local que le CIACU peut occuper.

<b>Locaux élémentaire</b>	<b>Locaux restauration</b>
Hall d'accueil côté ouest	La cuisine satellite
Salle d'étude	Le réfectoire
Salle des stagiaires	
Salle polyvalente	
Le préau	
La cour de récréation	
Stade à l'intérieur au dessus du bois	
Le bloc sanitaires	
Espace jardin attenant à la cour	
La tisanerie	

## Journée Type :

Cette journée type s'applique aux mercredis et aux jours de vacances.

<b>8h – 9h45</b> <b>Temps d'accueil (matin)</b>	<p>C'est un temps d'échange entre les enfants, les parents et les animateurs. Les animateurs sont à l'écoute des parents et des enfants, ils proposent divers ateliers libres ou semi-dirigés. L'animateur est actif.</p> <p>Ce temps permet de connaître la santé de l'enfant ou son contexte familiale : « A-t-il bien dormi ? La petite sœur est née ? Etc. »</p> <p>Ces informations sont importantes pour la prise en charge de l'enfant dans la collectivité. Si par exemple, l'enfant avait mal dormi la veille, alors on pourra lui aménager des temps de repos supplémentaires.</p>
<b>10h- 11h30</b> <b>Temps d'activités</b>	<p>C'est un temps (1h30 environ), où les animateurs proposent des activités diverses et préparées.</p> <p>Ce sont des activités dirigées en lien avec le projet d'animation.</p>
<b>11h45 – 12h45</b> <b>Repas ( 1 service )</b>	<p>C'est un moment calme, d'échanges entre l'animateur et l'enfant. L'animateur sera garant de la tenue des enfants à table, et du fait qu'ils goûtent les plats. Les enfants participent aux rangements avec les animateurs.</p>
<b>13h -14h</b> <b>Temps calme,</b> <b>relaxation. sieste</b>	<p>Important pour la santé de tous. Il permet de souffler, de reprendre des forces, d'avoir une meilleure concentration pour les activités de l'après midi.</p>
<b>14h 15h30</b> <b>Temps d'activité</b>	
<b>15h30 – 16h</b> <b>Temps libre</b>	<p>Les animateurs mettent à disposition des enfants du matériel sportif, de loisirs, dessins ou jeux de sociétés. Ce n'est pas un temps de surveillance, mais un temps où l'équipe se répartit (<i>une partie des animateurs en temps de pause et l'autre en partenaire de jeu pour les enfants, un animateur partira avant le repas avec un groupe d'enfants pour installer les tables à la cantine</i>). Les enfants choisissent leurs activités et les animateurs jouent avec eux et veillent à leur sécurité.</p>
<b>16h – 16h45</b> <b>Goûter</b>	<p>Tout comme le repas, c'est un temps d'activité ; c'est à dire qu'il se prépare, s'organise et se range.</p> <p>Le temps doit être convivial et permettre le partage dans le groupe. Posture de l'animateur : il est assis à table avec les enfants. Pourquoi ? Pour montrer l'exemple d'abord, favoriser les échanges et être garant des règles. Un animateur debout se met à l'extérieur du groupe et devient arbitre ou gardien ; ce qui n'est pas l'esprit d'un temps de repas ou de goûter.</p> <p>Les enfants participent dans la préparation et le rangement (mise en place de la table, débarrassage, nettoyage, ...)</p>
<b>16h45 – 18h</b> <b>Temps d'acueil (soir)</b>	<p>Tout comme celui du matin, il se fait avec tous les groupes réunis. Tandis qu'un animateur propose des jeux collectifs (souvent en extérieur), un autre encadre les espaces aménagés où les enfants sont en autonomie.</p> <p>Tout comme pour l'accueil du matin, une attention particulière sera portée a ce moment de la journée. Il doit être convivial et rassurant car pour les personnes extérieures, il reflète le travail de l'équipe d'animation.</p>

## Spécificité des mercredis

Si la journée type ci-dessus constitue le squelette des mercredis, cette journée comporte des spécificités. Les allés retours des enfants tout au long de la journée sont une de ces spécificités.

En effet, nous laissons la possibilité aux familles d'inscrire à l'heure. Cette décision a été prise en tenant compte du rythme de l'enfant dans sa semaine scolaire. Si certains s'accommodent très bien de la collectivité sur une longue période (école + garderie 8h30 18h, l'ALSH 8h 18h), certains préfèrent récupérer à la maison, prendre du temps avec leur famille ou partir pratiquer des activités. Entre 8 et 12 enfants sont inscrits et à l'ALSH et aux activités du centre. Nous leur proposons d'effectuer les navettes entre l'ALSH et le Pôle Interactif.

Ces allés retours ne sont pas possible durant les temps d'activités, ni durant les repas, cela se fait avant ou après. Chaque enfant ou groupe d'enfant revenant d'une activité, de chez soi doit intégrer aux restes du groupes et aux rythmes de l'ALSH. Cela demande une attention supplémentaire, un temps d'accueil individualisé, un retour aux calmes et aux règles du centre avant la réintégration du groupe.

## Les Goûters

Afin de régaler les papilles gustatives de tous, de développer leurs palets, de donner des aliments de meilleures qualités que des biscuits industriels trop sucrés, nous avons fait le choix de rémunérer une maman du quartier possédant de l'expérience en cuisine pour qu'elle prépare des gâteaux « fait maison ».

Ainsi, à chaque goûter nous servons des gâteaux « fait maison », accompagné de fruits et d'une boisson.

## Règle de fonctionnement.

### Modalité Inscription ALSH :

Pour qu'une inscription soit valide, les responsables de l'enfant doivent remplir un dossier complet à retirer version papier au Pôle Interactif du CIACU, en version numérique sur le site internet ou par via l'espace famille de la plateforme INOE Aiga. Doit être jointe au dossier d'inscription l'adhésion au CIACU d'un montant de 10 euros familial.

En ce qui concerne l'Accueil Périscolaire des mercredis, l'inscription se divise en deux périodes :

- Septembre à décembre 2021
- Janvier 2022 à Juin 2022.

En ce qui concerne l'Accueil de Loisirs, chaque nouvelle période de vacances lance les inscriptions des prochaines vacances.

## Equipe pédagogique

Direction ALSH (maternelles & élémentaires) : Lozzi Camille [BPJEPS AGFF & UCC Direction d'ACM]

Référent temps d'accueil matin & Soir (6 – 12 ans) pour pointage Decanini Théo [BPJEPS APT]

Référent temps d'accueil matin & soir (3-6 ans) pour pointage Chafai Yasmine [CAP petite enfance]

	<b>Ecole maternelle Daudet 3-6 ans</b>	<b>Ecole Elémentaire Daudet 6 -12 ans</b>	<b>Total</b>
Taux encadrement minimum	1 Animateur Qualifié 1 Animateur non qualifié ou Stagiaire	2 Animateurs Qualifiés 1 Animateurs non Qualifié ou stagiaire	5 Animateurs
Encadrement maximum Envisagé	2 Animateurs Qualifiés 1 animateur non Qualifié 1 animateur Stagiaire	3 Animateurs Qualifiés 3 Animateurs Stagiaire ou non Qualifié	10 Animateurs

Recrutement équipe pédagogique :

- ✚ Personne en Des animateurs permanents sont recrutés à l'année charge du recrutement : Lozzi Camille
- ✚ L'équipe peut être renforcée par des vacataires en fonction des périodes.

## Rôles et responsabilités de chacun

### Directrice

- Est garante de la sécurité physique et affective des enfants.
- Est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- A en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc).
- A en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- A un rôle de formation et de suivi des animateurs.
- Associe les parents à la vie du centre (inscriptions, informations...).
- Détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement de l'ALSH. Organise l'accueil et le départ des enfants avec les animateurs
- Gère les fiches sanitaires de liaison et autorisations parentales.

### Assistante sanitaire

- Est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi sanitaire.
- Est responsable de l'infirmerie, du suivi sanitaire, des soins, des trousse à pharmacie.
- Gère les traitements à administrer sous ordonnance médicale fournie par les parents.
- Connaît les particularités médicales des enfants et en informe les animateurs
- Est la référente Covid : connaît les derniers protocoles en cours et les explique à l'équipe pédagogique.

### Les missions des Animateurs :

#### Missions principales

- Concevoir son projet d'animation, organiser et animer le programme d'activités (loisirs, soutien scolaire, petite enfance)
- Expliquer, exposer des modes de réalisation des règles du jeu, accompagner les publics : évaluer la situation individuelle, familiale et sociale de la personne
- Mettre en place des activités individuelles ou collectives adaptées
- Maintenir ou recréer les liens avec les familles et l'environnement social

- Sensibiliser et mobiliser les publics et les partenaires institutionnels sur le projet
- Monter des dossiers techniques, administratifs, financiers
- Assurer le suivi, l'évaluation et la pérennisation de la démarche

#### Description des tâches :

- Garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants.
- Être médiateur au sein du groupe d'enfants, gère les conflits, garantit le respect des règles de vie. Écoute les enfants et « facilite » échanges et partages.
- Propose et adapte les animations en lien avec le projet pédagogique.
- Prépare, met en œuvre et réalise des animations en se donnant les moyens nécessaires à la réalisation des projets concertés.
- Aménage des espaces en fonction des animations et/ou des besoins des enfants dans le respect des règles de sécurité.
- Joue avec, fait jouer, donne à jouer et laisse jouer en répondant aux demandes des enfants.
- Participe aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène.
- S'implique et participe à l'élaboration, la mise en vie et l'évaluation du projet pédagogique.
- Participe activement aux réunions d'équipe.
- Partage, apporte et échange ses connaissances et ses « savoirs ».
- Partage des informations en sa possession avec toute son équipe et rend compte au directeur de toutes les situations particulières (fonctionnement, familles, enfants, partenaires, ...)
- Entretient des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires et les usagers.
- Fait participer les enfants au non-gaspillage du matériel de l'accueil
- Participe aux commandes de matériel.
- Participe à l'inventaire et exprime ses besoins en matériel.
- Participe au nettoyage quotidien de l'accueil pour faciliter le travail des agents de service.
- Utilise de façon pertinente le matériel et les équipements de l'accueil.
- Gère le temps dans l'organisation de l'activité.
- Met en place un répertoire d'activités variées en lien avec les spécificités du public.
- Participe à l'évaluation des projets réalisés et de son propre travail.

## Projets Animations

### Définition :

*« Sur la base du projet pédagogique et en concertation avec les enfants, il s'agit de traduire les objectifs et les moyens généraux en un ensemble d'activités autour d'un thème central. Le projet d'animation est spécifique à un séjour donné voire même à une tranche d'âge s'il y en plusieurs ». (Source : « jesuisanimateur.fr »)*

Ainsi, nous avons plusieurs projets d'Animations qui se développent au cours de l'année, selon les groupes se constituant au fil des mois. Nous avons 5 groupes réparti par 5 tranches d'âges différents sur deux lieux d'accueils distincts.

Nous ne pourrions donc pas les développer ici. Ils font l'objet de dossier à part dont l'accès est libre.

Ci-dessous, nous précisons seulement sa méthode d'élaboration.

### Écriture des projets d'Animations

Une partie du métier d'animateur consiste à identifier les besoins et attentes de son public. Pour l'aider dans cette tâche, quoi de mieux que de demander aux principaux intéressés leurs avis.

Parmi les intérêts pédagogiques de cette approche, nous aspirons à rendre l'enfant meneur de ses vacances, initiateur et acteur de ses temps de loisirs afin de développer sa prise d'autonomie, la gestion des envies

individuels au sein d'un groupe, l'écoute et le partage, l'importance de l'expression pour se faire comprendre, etc.

Un des constats immédiats, c'est le plaisir que les enfants éprouvent à partager des idées d'activités ou des souhaits de thèmes, voir pour les plus grand, à écrire et organiser des activités.

Les animateurs proposent ainsi selon les âges et l'évolution du groupe, différentes manières de prendre en compte les suggestions des enfants et de les valoriser au sein d'un projet globale d'animation.

Parmi les exemples de méthodes, la boite a idée en libre accès, des temps de conversation en cercle avec un bâton de parole, etc ...

## EVALUATION

Avant d'énumérer des critères d'évaluations, définissons ensemble ce qu'on évalue, qui évalue, et comment.

### Pourquoi évaluer ?

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique, le fonctionnement du centre et la réalité du terrain. L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif vis-à-vis des publics.

### Qu'est-ce qu'on évalue ?

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur.

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation du centre et du projet. Par exemple :

- Les actions prévues ont-elles été réalisées ? Etaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?
- Les objectifs proposés étaient-ils pertinents au regard du diagnostic (caractéristique du public, projet éducatif) ?
- Est-ce qu'il y a une cohérence entre les objectifs, la démarche pédagogique et les moyens matériels et humains mis en œuvre ?

### Qui évalue et comment ?

#### Bilans des Animateurs

En fin de période, un bilan écrit (type questionnaire) est demandé à chaque animateur. Ce document doit permettre à chacun d'exprimer ses points de vue sur l'organisation générale, ses difficultés rencontrées, ses satisfactions, ses suggestions...

Ce bilan se fait également de manière collective et orale lors des réunions hebdomadaires organisées.

#### Retours des familles

Des questionnaires de satisfaction peuvent être mis à disposition des familles. Lors des temps accueils du matin e/ou du soir, les discussions avec les parents permettent aussi une appréciation orale informelle. Il n'est pas rare par exemple, d'entendre ce genre de phrase : « *Finally, je suis venue chercher Rémy plus tard, ils s'amuse tellement bien ici qu'il veut plus partir* » ou encore « *Il nous a parlé du stage hiphop toute la soirée, il nous montré des pas et appris des noms de figures* ».



## Retours des enfants

Les enfants doivent avoir le temps, l'espace, la possibilité de s'exprimer sur leur vécu au sein de l'ACM et être entendu à tout moment. Cela peut se faire de manière informelle avec les adultes qui l'entourent, ou lors de moment d'échanges instituées par les animateurs.

## Bilan de la direction

L'équipe de direction rédige un bilan afin de synthétiser tous ces éléments d'évaluation du projet et en tire les conclusions permettant de l'améliorer et de le faire évoluer au mieux.

# Grille d'auto-évaluation

## Santé & Sécurité

Intitulé	1	2	3	4	5	Observations/Remarques
Connait la législation en matière d'accueil de mineur						
Sait apporter les soins basiques en cas de petits accidents						
A une connaissance des différents publics						
Sait gérer les enfants PAI.						
Sait garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants						

### Au sein de l'équipe

Intitulé	1	2	3	4	5	Observations/Remarques
Sait écouter ses collègues						
Participe activement aux préparations et aux réunions						
A une capacité d'analyse						
Est force de propositions						
Sait se documenter, faire des recherches						
Sait passer le relais quand le besoin se fait sentir						
Faire part de ses problèmes d'ordre pédagogique						

### Activité

Intitulé	1	2	3	4	5	Observations/Remarques
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants						
Sait adapter l'activité à la dernière minute (conditions climatiques, fatigue...)						
Sait créer un imaginaire						
Anticipe et prépare						

Prépare et montre un exemple d'objet aux enfants en sensibilisation d'activités manuelles						
Sait gérer les différents temps d'une journée d'ALSH (sieste, repas, accueil, temps libre)						

### Projet

Intitulé	1	2	3	4	5	Observations/Remarques
Connait la notion de projet						
Travaille avec une méthodologie de projet						
Partage les valeurs du projet						
Sait créer un projet						

# ANNEXES

## **« Décret n° 2002-885 du 3 mai 2002 relatif au projet éducatif »**

[Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000413001>]

Le Premier ministre,

Sur le rapport de la ministre de la jeunesse et des sports,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L. 227-4, L. 227-5 et L. 227-9 ;

Vu l'avis du Conseil national de la jeunesse et de l'éducation populaire en date du 25 octobre 2001 ;

Le Conseil d'Etat (section sociale) entendu,

Décrète :

- [Article 1](#)

Le projet éducatif mentionné au deuxième alinéa de l'article L. 227-4 du code de l'action sociale et des familles est décrit dans un document élaboré par la personne physique ou morale organisant l'accueil de mineurs dans des centres de vacances et des centres de loisirs sans hébergement.

Ce document prend en compte, dans l'organisation de la vie collective et lors de la pratique des diverses activités, et notamment des activités physiques et sportives, les besoins psychologiques et physiologiques des mineurs.

Lorsque l'organisateur accueille en centre de vacances ou en centre de loisirs sans hébergement des mineurs valides et des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps, le projet éducatif prend en compte les spécificités de cet accueil.

Liens relatifs

- [Article 2](#)

Le projet éducatif définit les objectifs de l'action éducative des personnes qui dirigent et animent les centres de vacances et les centres de loisirs sans hébergement et précise les mesures prises par la personne physique ou morale organisant l'accueil pour être informée des conditions de déroulement de celui-ci.

Les personnes qui dirigent et animent le séjour dans un centre de vacances ou dans un centre de loisirs sans hébergement prennent connaissance du projet éducatif avant leur entrée en fonctions. Elles sont informées des moyens matériels et financiers mis à leur disposition.

- [Article 3](#)

La personne qui dirige le séjour dans un centre de vacances ou dans un centre de loisirs sans hébergement met en oeuvre le projet éducatif mentionné ci-dessus et en précise les conditions de réalisation dans un document, élaboré en concertation avec les personnes qui animent le séjour.

Ce document prend en considération l'âge des mineurs accueillis.

Il précise notamment :

- la nature des activités proposées en fonction des modalités d'accueil, et, lorsqu'il s'agit d'activités physiques ou sportives, les conditions dans lesquelles celles-ci sont mises en oeuvre ;

- la répartition des temps respectifs d'activité et de repos ;
- les modalités de participation des mineurs ;
- le cas échéant, les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps ;
- les modalités de fonctionnement de l'équipe constituée du directeur mentionné au premier alinéa, des animateurs et de ceux qui participent à l'accueil des mineurs ;
- les modalités d'évaluation de l'accueil ;
- les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés.

Liens relatifs

- [Article 4](#)

Le projet éducatif ainsi que le document mentionné à l'article 3 sont communiqués aux représentants légaux des mineurs avant l'accueil de ces derniers. Ils sont communiqués, dans des conditions fixées par arrêté du ministre chargé de la jeunesse, aux agents mentionnés à l'article L. 227-9 du code de l'action sociale et des familles.

- [Article 5](#)

La ministre de la jeunesse et des sports est chargée de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 3 mai 2002.

Lionel Jospin

Par le Premier ministre :

La ministre de la jeunesse et des sports,  
Marie-George Buffet